

DOSSIER D'ÉLIGIBILITÉ AU NOUVEAU DISPOSITIF POUR LES PRIMO-HABITANTS - 2023

Vous accédez pour la première fois à la propriété sur le territoire du Pays de la Serre ?
Merci de bien vouloir remplir ce dossier d'éligibilité afin que votre demande d'aide de
5.000 € soit examinée et approuvée lors d'un bureau communautaire.

Nom	
Prénom	
Adresse	
Commune	
Téléphone	
E-mail	

J'accède pour la première fois à la propriété sur le territoire du Pays de la Serre * :

 Oui Non

Le logement est inhabité depuis au moins 2 ans * :

 Oui Non

Le logement acquis doit être inhabité depuis au moins 2 ans à la signature de l'acte notarié. (Prouvez que les locaux destinés à l'habitation sont inoccupés et vides de meubles et ne sont pas taxables à la taxe d'habitation).

J'accède à ce logement en tant que résidence principale :

 Oui Non

Le logement nécessite des travaux, permettant la remise aux normes (ex : assainissement) et l'amélioration énergétique (fenêtres, portes, isolation, etc.) * :

 Oui Non

* : Sur présentation de factures acquittées ou de devis acceptés et signés par les deux parties (intéressé et fournisseur ou artisan).

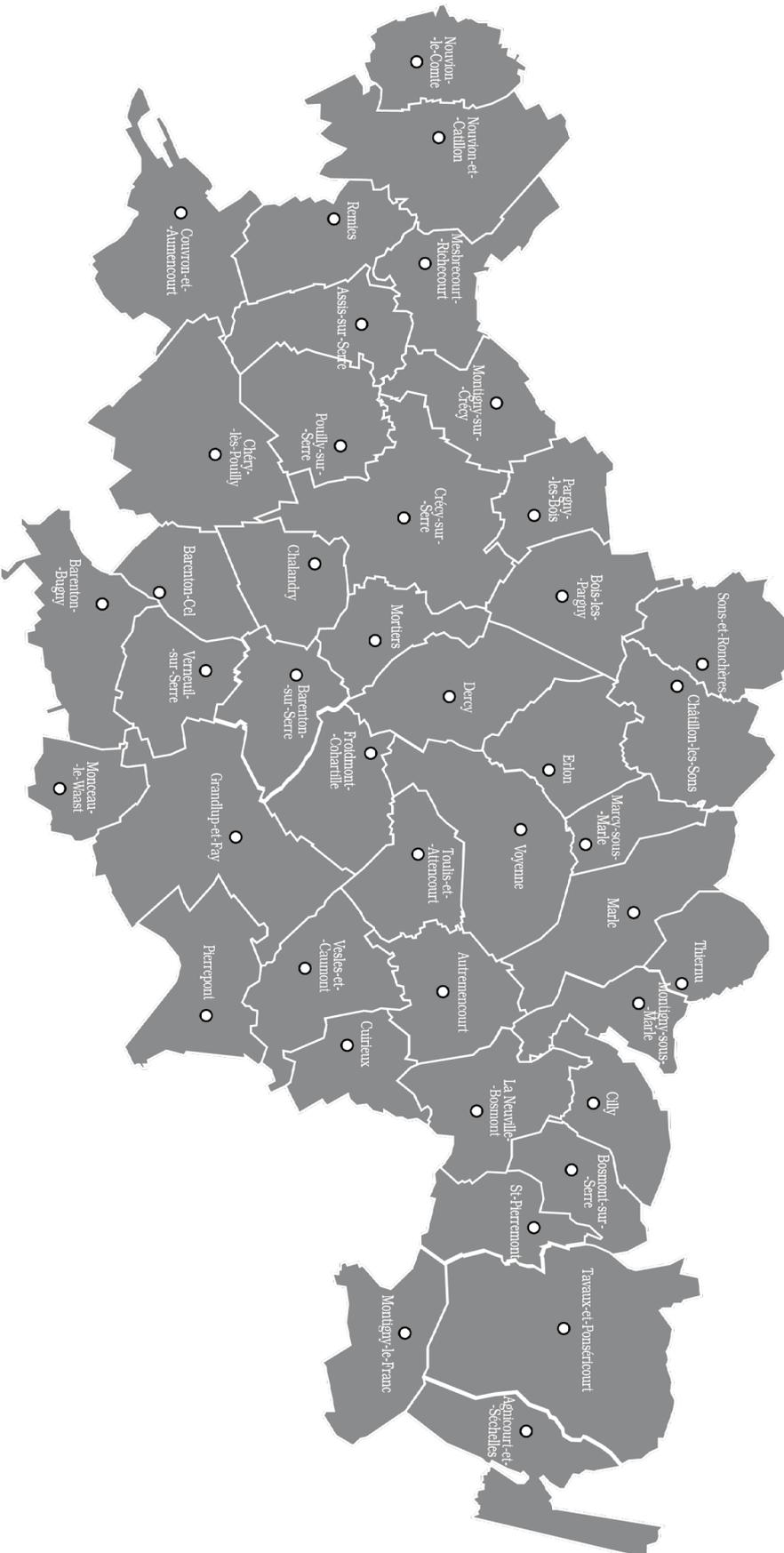
Je soussigné(e) Madame/Monsieur _____ d e m e u r a n t a u
atteste sur l'honneur avoir répondu aux éléments du
dossier d'éligibilité avec exactitude et accepte que ma demande et mes coordonnées
soient divulguées lors du bureau communautaire de la Communauté de communes du
Pays de la Serre.

Date :

Signature :

Le dossier complet est à envoyer en une seule fois par mail à sylvie.bouchenoir@paysdelaserre.fr.
Celui-ci sera étudié lorsqu'il sera complet.

LISTE DES COMMUNES DU PAYS DE LA SERRE



AGNICOURT-ET-SEHELLES
ASSIS-SUR-SERRE
AUTREMENCOURT
BARENTON-CEL
BARENTON-SUR-SERRE
BOIS-LES-PARGNY
BOSMONT-SUR-SERRE
CHALANDRY
CHATILLON-LES-SONS
CHERY-LES-POUILLY
CILLY
COUVRON-ET-AUMENCOURT
CRECY-SUR-SERRE
CUIRIEUX
DERCY
ERLON
FROIDMONT-COHAUTILLE
GRANDLUP-ET-FAY
LA NEUVILLE-BOSMONT
MARCY-SOUS-MARLE
MARLE
MESBRECOURT-RICHECOURT
MONCEAU-LE-WAAST
MONTIGNY-LE-FRANC
MONTIGNY-SOUS-MARLE
MONTIGNY-SUR-CRECY
MORTIERS
NOUVION-ET-CATILLON
NOUVION-LE-COMTE
PARGNY-LES-BOIS
PIERREPONT
POUILLY-SUR-SERRE
REMIES
SAINT-PIERREMONT
SONS-ET-RONCHERES
TAVAUX-ET-PONTSERICOURT
THIERNU
TOULIS-ET-ATTENCOURT
VERNEUIL-SUR-SERRE
VESLES-ET-CAUMONT
VOYENNE